

gements à l'égard de 27,000 unités. La construction a effectivement été mise en marche dans le cas de 16,000 unités, car l'engagement de l'année précédente avait été beaucoup plus modeste, ce qui laissait un report pour cette année d'environ 11,000 unités.

Cette année, monsieur l'Orateur, j'ai été fier, et je continue de l'être, que le budget de capitaux de la Société centrale d'hypothèques et de logement prévoie environ 35,000 unités de logement de ce genre pour les économiquement faibles, ceci tout à fait en dehors des foyers d'accueil pour les vieillards et les étudiants. Si nous supposons un report du même ordre, ce que je crois raisonnable, nous devrions mettre en chantier l'année prochaine au moins 30,000 unités de logement pour les économiquement faibles et, je le répète, nous nous sommes spécifiquement engagés pour un plus grand nombre, au-delà de la limite de 35,000.

Quant aux maisons d'habitation particulières, marché qui a souffert des politiques monétaire et fiscale, je répète qu'il y a eu reprise très nette des prêts hypothécaires institutionnels qui aura une répercussion sur les mises en chantier. Compte tenu des entretiens que j'ai chargé mes fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement de mener avec les prêteurs sur hypothèques au sujet de leurs projets d'investissement, et en admettant certes que dans une période comme celle que nous traversons il y ait un peu d'hésitation dans ce secteur, je pense que même en restant prudents on peut compter que les activités de prêts sur hypothèques pour la construction de nouvelles demeures augmenteront encore. Au fait, je m'attends, du fait de cette amélioration à un rythme de mises en chantier se rapprochant de 200,000 unités pendant le quatrième trimestre de l'année en cours.

● (3.00 p.m.)

C'était dans cette perspective que j'ai donné, il y a une semaine environ, au comité de la Chambre une estimation, basée sur des statistiques courantes, de 180,000 ou 185,000 mises en chantier pour l'année entière. J'ai dit aussi qu'on s'apercevrait par la suite que j'avais été trop prudent dans mes prévisions. Les députés comprennent naturellement que cette estimation était antérieure à la nouvelle du petit nombre de mises en chantier en mai qui m'a été communiquée. Mais après avoir examiné tous les faits et les chiffres importants du mois de mai, pour les raisons que j'ai déjà exposées, je dois dire que la prévision dont j'ai parlé n'a pas été influencée par les circonstances particulières de ce seul mois. Bien que les perspectives me semblent assez encourageantes, j'ai eu suffisamment d'expérience ici et ailleurs pour considérer toutes les

prédictions, y compris la mienne, avec une certaine circonspection.

M. Gilbert: Nous aussi.

L'hon. M. Andras: Donc, indépendamment des entretiens que j'ai eus de temps à autre avec mes collègues du cabinet sur ces questions, j'ai fait constituer il y a plusieurs semaines, de concert avec le ministre des Finances (M. Benson), un comité composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de la Banque du Canada et de la Société centrale d'hypothèques et de logement; ce comité surveille attentivement les progrès réalisés dans le domaine de la construction domiciliaire et des prêts hypothécaires. Et si, pour une raison quelconque, les événements ne semblent pas prendre la tournure que j'ai indiquée, on nous le signalera et il faudra envisager des mesures de redressement.

L'élément essentiel de l'objectif du gouvernement dans le domaine domiciliaire pour l'année 1970, c'est de veiller à la prise d'engagements pour la construction de près de 35,000 unités de logement à revenu modéré, ainsi qu'un nombre important de foyers. Cet objectif est orienté à dessein vers le secteur où le besoin, d'après nous, se fait réellement sentir.

J'ai signalé ailleurs que cet objectif de même que la construction projetée de logements à loyers modestes en 1969, représentent plus de 75 p. 100 des logements sociaux destinés aux petits salariés durant la vingtaine d'années avant 1969; cela n'est sans doute pas suffisant et j'aimerais que nous ayons pu faire davantage, mais je doute que l'on puisse croire que rien n'a encore été fait en vue de résoudre cet important problème.

L'autre partie du programme que le gouvernement s'est tracé pour 1970...

Une voix: Deux fois zéro égale zéro.

L'hon. M. Andras: ...consiste à voir à ce que le marché privé des maisons neuves soit aussi efficace que possible et joue le rôle voulu dans la production de nouveaux logements. Dans les circonstances, la meilleure façon pour nous d'aider de ce côté serait de faire en sorte d'atténuer les vagues inflationnistes. Je crois que l'action concertée de l'État, pour remédier aux besoins des gens à revenu modeste en matière d'habitation, et d'un marché privé efficace vont assurer le million de nouvelles unités de logement que le gouvernement avait prévues pour la période quinquennale. Cela ne veut pas dire et cela n'a jamais voulu dire que nous entendions construire en moyenne 200,000 maisons par année au cours de chacun de ces cinq ans.

M. Gilbert: C'est ce qu'on nous avait laissé entendre.

[L'hon. M. Andras.]